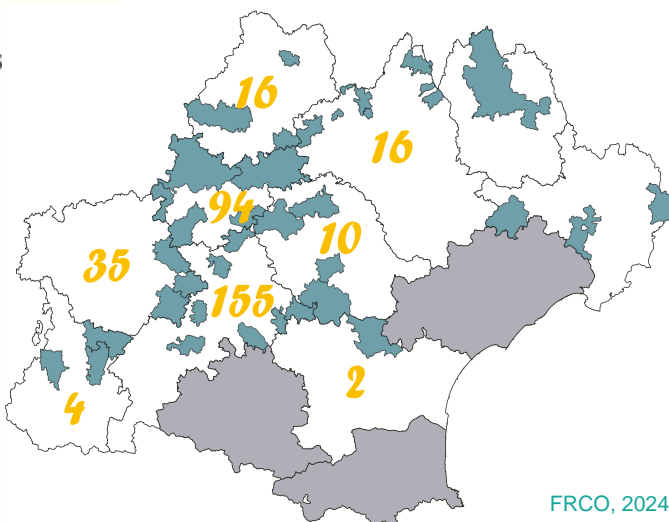


## DES CHIFFRES QUI PARLENT

Depuis 2003, les fédérations des chasseurs conduisent des programmes de recensement et de restauration de mares, sur la partie ouest de la région, selon cette méthodologie éprouvée.

Depuis 2022, la démarche est également déployée en zone méditerranéenne.

Ces actions ont permis le **recensement de 5000 mares par les chasseurs**, et la **restauration de plus de 300 mares**, avec engagement d'entretien.



FRCO, 2024

*Territoires d'étude et nombre de mares restaurées.*

## DES PARTENAIRES INCONTOURNABLES

Les Fédérations des Chasseurs conduisent ces projets grâce à la mobilisation et à l'implication de leurs adhérents (chasseurs et sociétés de chasse) et de nombreux partenaires qui diffèrent en fonction des territoires : agriculteurs, propriétaires terriens, communes, associations locales, départementales ou régionales intervenant dans la gestion des milieux humides, syndicat de rivières, Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides, université...

## PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Page web du projet :

<https://www.chasse-nature-occitanie.fr/agriculture-et-territoire/projets/projet-tvb.php>

Contactez la Fédération des Chasseurs :

Email : [contact@frcoccitanie.fr](mailto:contact@frcoccitanie.fr)

Tel. : 09 72 47 92 22

# LES MARES

## Des milieux humides recensés et préservés par les chasseurs



### QU'EST-CE QU'UNE MARE ?

Une mare est un **milieu humide** se présentant sous la forme d'une étendue d'eau de taille et de forme variable. Sa surface reste modeste (en général moins de 2000m<sup>2</sup>) et sa profondeur n'excède pas deux mètres, ce qui permet à la lumière de pénétrer toute la profondeur. Elle peut être permanente ou temporaire.

### POURQUOI LES CHASSEURS LES RESTAURENT ?



Ces milieux humides profitent à la fois à l'Homme et aux nombreuses espèces qui les fréquentent. La faune sauvage utilise ces milieux comme **refuge**, pour **s'abreuver** et pour **s'alimenter**. Parallèlement, ces milieux ont un rôle d'épuration et de rétention des eaux auxquels s'ajoutent leurs intérêts culturels, patrimoniaux et d'usage pour l'Homme.

Dans le cadre de leur mission de préservation et d'amélioration des habitats, les Fédérations des Chasseurs engagent, avec les chasseurs de territoires ciblés pour leurs enjeux de maintien d'habitats pour la faune sauvage, des projets de recensement et de restauration des mares.



# UNE MÉTHODOLOGIE TERRITORIALE ÉPROUVÉE



Conçue en concertation avec les partenaires techniques et financiers

## LA SENSIBILISATION EN ACTION !

Tout est mis en œuvre pour que sur les territoires de projet et au-delà, la conscience collective s'approprie l'enjeu de préservation des milieux humides. Les fédérations des chasseurs proposent :

- l'animation événements tels que la Fête des mares ou la Journée Mondiale des Zones Humides ;
- des rencontres techniques pour les gestionnaires ;
- différents supports de communication pour toucher tout public : newsletter, films, plaquettes conseil, expositions, panneaux pédagogiques d'accueil sur les mares restaurées...

## 1. Mobilisation des connaissances des chasseurs

Le recensement des mares est réalisé par les usagers du territoire. Les connaissances dont disposent les chasseurs de leur territoire et du patrimoine naturel, sont mobilisées pour localiser et caractériser l'état général des mares.

avant travaux (août 2017)



Mare de Pères petit  
Commune de Montégut-Lauragais (Haute-Garonne)



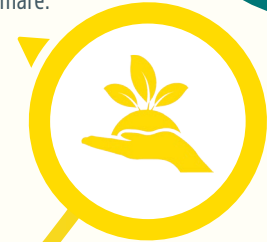
## 2. Sélection des mares prioritaires avec les partenaires

Les enjeux du territoire sur la ressource en eau, sur la connectivité entre les habitats de la faune et de la flore, et les données du recensement, sont croisés et analysés afin de hiérarchiser les mares à restaurer.



## 3. Recueil des données terrain sur chaque mare

Le diagnostic réalisé permet d'évaluer l'état de conservation et d'apprécier la morphologie de la mare pour proposer des aménagements et une restauration adaptés.



## 4. Des travaux au bénéfice du fonctionnement de la mare et de la biodiversité

En vue de restaurer les fonctions de la mare, les travaux sont effectués par une entreprise et/ou lors de chantiers participatifs (propriétaires, habitants, chasseurs). Les principales actions menées consistent à adoucir les pentes, curer la mare, poser une clôture pour modifier la fréquentation du bétail, débroussailler ou élaguer certains arbres.

## 5. Après les travaux, l'engagement d'entretien est pris

Le propriétaire, le gestionnaire et le territoire de chasse concernés par la mare s'engage pour 5 ans dans une convention de restauration et d'entretien, pour garantir la mise en œuvre de bonnes pratiques de conservation et de maintien de la mare.

après travaux (janvier 2018)

